

CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025
20 heures 00
AVEC RETRANSMISSION VIDÉO EN DIRECT
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
PIERRE BOUGUET

ORDRE DU JOUR

- I- ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- II- APPEL DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- III- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE
- IV- DÉCISIONS DU MAIRE
- V- DÉLIBÉRATIONS

- 1- Accord de la Ville de se porter caution pour la Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique (MEUP) dans le cadre de son projet de Restaurant Café Coopératif
- 2- Instauration d'une amende administrative pour les dépôts sauvages
- 3- Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier cadastré AD282, sis 3 Impasse de l'Aviation
- 4- Mise à jour du régime indemnitaire des agents de la Ville
- 5- Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du Centre Interdépartemental de Gestion

VI- QUESTIONS ORALES

VII- INFORMATIONS DU MAIRE ET/OU DES ADJOINTS

- 6- Information sur la mise en œuvre de la protection fonctionnelle en faveur d'un élu

Fait à Paray-Vieille-Poste, le 16 septembre 2025.
Le Maire,



Nathalie LALLIER.